



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



© F. LARREY / CONSERVATOIRE DU LITTORAL

pro
téger
valoriser

RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2022



AGNES VINCE
Directrice
du Conservatoire du littoral

“ L'année achevée a été source de grandes satisfactions : nous avons enfin pu organiser une journée du personnel du Conservatoire du littoral après plusieurs années au cours desquelles Covid et autres avanies avaient contraint les agents à ajourner cette rencontre, pourtant capitale pour la cohésion de l'équipe et le partage de nos grands axes de travail.

1844 hectares supplémentaires sont rentrés en 2022 dans le patrimoine du Conservatoire. Ce bilan foncier, qui peut paraître mitigé, ne doit pas occulter une intense activité foncière, avec plus de 477 actes signés. Par ailleurs, les équipes du Conservatoire ont été fortement mobilisées par la conduite des projets bénéficiant des financements du plan France Relance, soit plus de 70 dossiers de restauration des écosystèmes littoraux, de valorisation des patrimoines naturels et culturels, d'ouverture au public des sites, qui ont été conduits sur l'ensemble du territoire.

Le Grand prix national du Paysage 2022, décerné à Alain Freytet et au Conservatoire du littoral pour la restauration et la valorisation du Cap Frehel dans les Côtes d'Armor, consacre la politique ambitieuse conduite par notre établissement depuis de nombreuses années en matière de valorisation des paysages littoraux.

2022 a vu l'achèvement du programme européen LIFE Adapto. Face aux défis que représentent les perspectives d'élévation du niveau de la mer, dix démarches pilotes ont été menées pour envisager une gestion souple de la bande côtière en favorisant le recours aux solutions fondées sur la nature. Un colloque national de restitution tenu fin novembre a réuni plus de 300 acteurs engagés dans l'adaptation côtière. Il a mis en lumière les succès de ces expérimentations, tant du point de vue technique que de celui de l'appui aux projets de territoire. Rendez-vous a été pris pour l'avenir et le déploiement de ces solutions à plus large échelle.

Le conseil d'administration du Conservatoire du littoral a renouvelé sa présidence en fin d'année : Agnès Langevine, présidente du conseil de rivages Méditerranée, vice-présidente de la Région Occitanie, succède à Hubert Dejean de La Bâtie, qui aura présidé avec brio et enthousiasme 16 conseils d'administration, instance majeure où s'actent les politiques d'acquisition et de gestion de l'établissement. L'équipe du Conservatoire et les administrateurs le remercient chaleureusement pour cette implication et souhaite une pleine réussite à la nouvelle présidente ! ”

en février, **Annick Girardin**, ministre de la Mer, s'est rendue à Aytré pour planter le clou « France vue sur Mer », opération lancée voici un an par le ministère de la Mer pour réhabiliter le sentier du littoral.



en février, **Bérangère Abba**, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité auprès de la ministre de la Transition écologique, s'est rendue à Fouras (17) pour découvrir la réhabilitation de la décharge de Pré Magnou, projet qui bénéficie du Fonds national de résorption des décharges littorales.

en février, visite de l'île Tristan (Douarnenez) protégée par le Conservatoire du littoral pour **Bérangère Abba**. Les actions menées en faveur de la protection des écosystèmes maritimes et littoraux lui ont été présentés.



en septembre, **Bérangère Couillard**, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie, a visité le Lido de l'Or, site propriété du Conservatoire, en marge des journées d'études de l'ANEL au Grau du Roi.

en novembre, **Bérangère Couillard**, a remis au Conservatoire du littoral et au paysagiste **Alain Freytet**, le Grand prix national du paysage pour la restauration paysagère exemplaire du Cap Frehel (29).



1844

HECTARES

1844 hectares supplémentaires sont sous la protection du Conservatoire en 2022, portant la surface globale protégée à

214 692
HECTARES

178

Au 31 décembre 2022, en effectifs physiques, le Conservatoire du littoral emploie 178 agents, dont 135 permanents, 24 agents mis à disposition, 8 sur ressources extérieures, 2 thèses CIFRE, 5 volontaires service civique Outre-mer et 4 apprentis.



❄️ **en novembre, Hervé Berville, secrétaire d'Etat chargé de la Mer, s'est rendu au Cap Fréhel** (Côtes d'Armor) pour une visite de ce site propriété du Conservatoire du littoral, dont le vieux phare du cap Fréhel, dit «tour Vauban» et le phare du Cap Fréhel.

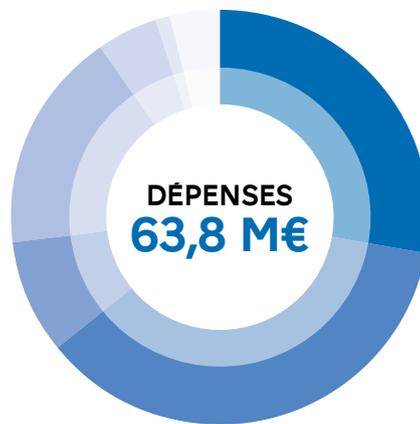
en décembre, à Camiers lors de sa visite du littoral du Pas-de-Calais sur la thématique du trait de côte, **Bérangère Couillard** a rappelé que la gestion dure du trait de côte a désormais montré ses limites. Elle a remercié le Conservatoire du littoral pour son accompagnement des collectivités territoriales dans une réflexion sur la gestion souple du trait de côte.



Valoriser le savoir-faire et les valeurs de l'établissement à l'international

Dans le cadre de la **Présidence française du Conseil de l'Union Européenne**, le Conservatoire du littoral a animé et mobilisé le **Réseau des Agences littorales d'Europe et de Méditerranée** qu'il avait créé en 2015. Réunies à Marseille, ces agences ont validé un « Document d'orientation » sur l'adaptation des côtes au changement climatique : comment œuvrer avec la nature. De nombreuses organisations publiques et privées, européennes, nationales ou régionales, ont contribué à la production d'un document de référence qui sera diffusé largement en Europe en 2023.

Le Conservatoire du littoral a poursuivi son implication aux côtés des pays partenaires dans la mise en œuvre de projets et d'opérations concrètes de préservation d'espaces naturels des rivages de Méditerranée (Albanie, Croatie, Maroc, Tunisie...) ou en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Togo, Bénin, Mauritanie). Pour ces derniers, une étude juridique sur les enjeux fonciers permettant la préservation des côtes face aux impacts du changement climatique a été menée et présentée aux autorités nationales. Une seconde phase du projet WACA permettra la mise en œuvre des préconisations tant sur les problématiques réglementaires que sur les sites naturels choisis.



39 M€ Recettes de fiscalité affectée (TAEMUP)

27,2 M€ Concours extérieurs pour financer les investissements sur les sites dont :

- 16,1 M€ de l'Etat (dont 8,1 M€ au titre du plan France Relance)
- 3,4 M€ des Agences de l'eau et autres organismes publics
- 3,2 M€ des collectivités
- 2,5 M€ de l'Union européenne
- 1,3 M€ de mécénat
- 0,4 M€ de legs
- 0,3 M€ de dons des particuliers

3,9 M€ Autres ressources (dont 2,3 M€ de divers produits de gestion, 0,8 M€ de taxes passagers maritimes et 0,7 M€ de revenus du domaine)

15 M€ consacrés à l'acquisition foncière

27,3 M€ pour la réalisation de travaux sur les sites

5,5 M€ pour assurer les charges liées à la mission de propriétaire

11,1 M€ de masse salariale

3,9 M€ de fonctionnement et investissement des missions support

1,1 M€ de diffusion et valorisation

6,2 M€ de solde budgétaire



2022 a été une année décisive pour la mise en œuvre du volet « Littoral » de France Relance qui a été confié au Conservatoire du littoral. 70 projets ont été engagés pour un total de

45 M€ dont 25 M€ issus de France Relance. Les plans de financement ont été complétés, les études de définition réalisées, les autorisations administratives obtenues et les entreprises sélectionnées. 24 chantiers sont achevés, 48 sont en cours pour une fin de réalisation prévue en 2023.

Ces chantiers exceptionnels contribuent à doter notre littoral de milieux naturels restaurés participant à la sauvegarde de la biodiversité et du cycle de l'eau, de sentiers et de points de vue de qualité et accessibles à tous les publics, de patrimoines bâtis réhabilités abritant divers usages culturels et pédagogiques.

15

MILLIONS D'EUROS ont été consacrés à l'intervention foncière en 2022 (acquisitions, frais d'actes)



Le projet Mondes Nouveaux, initié en 2021 dans le cadre du volet culture de France Relance, a permis à de nombreux artistes d'exprimer leur créativité et de rendre sensible leur rapport aux paysages du Conservatoire du littoral. Près de 80 projets sur les 264 dossiers sélectionnés par le ministère de la Culture sont inspirés par les sites du Conservatoire du littoral en métropole comme en Outre-mer. Une trentaine de ces œuvres ont été présentées au public en 2022.



FALAISES DE BONIFACIO
16 HA

FALAISES DE BONIFACIO
(Corse-du-sud) **16 HA**

Cette acquisition porte à 230 ha les terrains acquis sur le site classé des falaises de Bonifacio sur un périmètre autorisé de 533 ha. Le « piale » calcaire de Pertusatu, qui domine le détroit de Bonifacio entre Corse et Sardaigne, constitue un grand paysage spectaculaire dont le pied des falaises baigne dans les eaux marines de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. Ce plateau est riche de patrimoine culturel : phare et sémaphore, anciennes batteries militaires et vestiges du passé agricole du site. Les terrains granitiques nouvellement acquis dans le prolongement de la falaise calcaire comportent des « baracun », petites maisonnettes en pierre sèche qui servaient jadis de pied à terre dans la campagne lors des travaux agricoles. Ces terrains permettront de prolonger le nouveau sentier « littoral » le long de la falaise et de réaliser une boucle vers l'intérieur des terres, dans le cadre du projet d'opération Grand site porté par la commune de Bonifacio.

MARAI D'YVES
(Charente-Maritime) **45,5 HA**

Le Conservatoire du littoral et les communes de Fouras et d'Yves mènent un projet de préservation et de mise en valeur de la baie d'Yves, site d'intérêt écologique et paysager marqué. Ces espaces situés en arrière d'une digue à la mer soumise à une érosion forte, en déprise pour certains, sont particulièrement sensibles aux submersions marines. L'acquisition de ce site permettra la résorption d'une ancienne décharge en bord de mer soumise aujourd'hui à l'érosion et à une pollution marine. La dépollution complète de cette ancienne décharge est engagée sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Charente-Maritime, cofinancée par la Région, le Département, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et la commune de Fouras, et bénéficie du plan de financement de l'Etat.

Acquérir

En 2022,
1 309 ha acquis,
et **456 ha** affectés.

**4 DONATIONS ET
CESSIONS A L'EURO
SYMBOLIQUE POUR
100 000 € (0,4 HA)**

477 actes signés



CAP BENAT
13,7 HA

plantations.
CAP BENAT (Var) 13,7 HA

Le site du Cap Bénat constitue un paysage d'exception du littoral varois, alternant côtes rocheuses et plages de sable blanc, avec de grands domaines viticoles insérés dans un maquis protégé. Une démarche d'animation foncière a permis de concrétiser 4 actes en 2022 pour 13.7 ha sous forme d'affectation, d'acquisition amiable ou par préemption. Avec le soutien d'un mécène, des aménagements paysagers autour des anciennes batteries de Léoube et du Cap Blanc vont permettre de rétablir la continuité du sentier du littoral qui fait face aux îles d'Or.



BAIE DE FOURAS
45,5 HA



**SAINTE-MARIE
DES MARAIS**
73 HA

SAINTE-MARIE-DES-MARAIS
(Aude) 73 HA

Cette acquisition de 73 hectares, qui fait suite à une préemption réalisée en partenariat étroit avec la SAFER pour motif environnemental, présente des objectifs multiples : préserver les zones humides, roselières, mares temporaires et prés salés, accompagner les transitions dues aux effets du changement climatique (salinisation, déficit hydrique) et conforter les usages agricoles puisque 56 ha seront destinés à l'agriculture. À la suite des analyses menées par le Conservatoire d'espaces naturels et la chambre d'agriculture, la SAFER a attribué la partie agricole des terrains à de jeunes agriculteurs sur la base d'un cahier des charges agro-écologique.



**LAC DE SAINTE-
CROIX**
60 HA

BASTIDE DE SAINT-SATURNIN
(Lac de Sainte-Croix,
Alpes-de-Haute-Provence)
60 HA

La médiévale bastide de Saint-Saturnin, miraculeusement épargnée par la mise en eau du lac en 1974, représente un ensemble bâti tout à fait exceptionnel sur la rive nord-est, au débouché des spectaculaires grandes gorges du Verdon, porte d'entrée sur le lac depuis Moustiers. Les terres attenantes complètent la propriété et s'imbriquent parfaitement dans les tènements déjà acquis par l'établissement autour du domaine de Valx-Félines, facilitant ainsi la gestion pastorale et la lutte contre la fermeture des milieux. L'acquisition a nécessité une longue concertation avec l'indivision familiale, très attachée à la mémoire et l'esprit des lieux. Un projet de valorisation à destination du public est en cours de réflexion avec les partenaires locaux.

FALAISE D'AMONT
(Seine-Maritime) 16 HA

Cette acquisition de terrains cultivés, réalisée grâce au partenariat avec la SAFER de Normandie, a pour objectif de protéger sur le long terme le paysage des falaises littorales, de favoriser des pratiques pour lutter contre le ruissellement, d'assurer et de pérenniser la continuité du cheminement littoral. Elle permettra de valoriser et de sécuriser des boucles pédestres et les points de vue accessibles au public. Le site d'intervention a été étendu en 2022 de 19 ha.



**FALAISE
D'AMONT**
16 HA

RIVAGES DE CAYENNE
(Guyane) 1HA

Le Conservatoire a acquis une parcelle d'environ 1 ha en bord de mer d'un quartier résidentiel de Cayenne. Cette acquisition d'un petit terrain va permettre de poursuivre sur environ 200 m le grand projet que constitue l'aménagement du sentier littoral de Cayenne, engagé dans les années 2000. A terme, elle permettra de relier directement le sentier de Montabo, aujourd'hui un des plus fréquentés de Guyane, à la plage de Montabo sans quitter le littoral, et de valoriser les points de vues magnifiques de ce nouveau tronçon vers les Ilets Dupont, déjà protégés par le Conservatoire.



**RIVAGES
DE CAYENNE**
1 HA

LANDES DE LOTOUR (Morbihan) 31 HA

A Riantec, un seul acte a permis l'acquisition de 31 hectares sur la rade de Lorient. Située sur le bassin versant du ruisseau qui alimente le marais de Sterbouest, autre site d'intervention du Conservatoire, cette acquisition vient renforcer les espaces naturels protégés par l'établissement sur les rives du Blavet, à Riantec et Locmiquélic, à la porte de l'agglomération lorientaise. Dans cette zone humide, les landes d'ajoncs, de genêts parsemées de pins et bruyères, composent au plan paysager un spectacle le long de l'ancien « chemin impérial » qui reliait autrefois Port-Louis à Hennebont. L'acquisition par le Conservatoire du littoral permettra de restaurer des paysages ouverts en favorisant la régénérescence des bruyères, prairies et landes humides au détriment d'un enrésinement tant naturel qu'en raison des projets de



**MOYENNE
VALLÉE DE LA SOMME**
12 HA

MOYENNE VALLEE DE LA SOMME
(Somme) 12 HA

L'acquisition de 12 hectares de zone humide situés au cœur de ce secteur d'importance internationale au titre de la convention de Ramsar, permettra le rétablissement de la fonctionnalité hydraulique, la restauration des milieux humides tourbeux, l'ouverture au public et la réduction de la cabanisation de cette vaste zone humide en aval d'Amiens composée d'une mosaïque de bas-marais, prairies, plans d'eau et boisements humides.



**CORNICHE
BASQUE**
8 HA

**DOMAINE D'ABBADIA –
CORNICHE BASQUE**
(Pyrénées-Atlantiques) 8 HA

Ce site est composé de deux entités très différentes, le Domaine d'Abbadia à Hendaye, avec son patrimoine bâti et sa place dans la vie quotidienne des Hendayais et la Corniche basque à Urrugne avec ses paysages agricoles qui rompent un espace littoral très urbanisé. Sur ce territoire où les ventes sont rares, l'acquisition de 8 ha de champs, de prairies et de boisements est une bonne nouvelle. L'activité agricole est maintenue sur ces parcelles. L'attribution en 2022 de 80 ha de Domaine public maritime au droit du Domaine d'Abbadia permettra de prendre en compte de nouveaux enjeux pour la gestion.

Restaurer & aménager

Renaturation à Gwin Zegal (Côtes d'Armor)

Situées sur la façade ouest de la baie de Saint-Brieuc, les falaises du Goëlo sont les plus hautes de Bretagne (100 m). A leurs pieds, se niche Gwin Zegal, un des derniers ports sur pieux de Bretagne. Le Conservatoire du littoral et la commune de Plouha ont réalisé en 2022 un programme de mise en valeur et de sécurisation des accès de ce port : recul et concentration du stationnement pour éviter l'éparpillement des véhicules, renforcement des cheminements piétonniers existants (reprise des revêtements, création d'embranchements, remplacement du garde-corps), création de nouveaux sentiers pour une meilleure découverte du site, avec la

volonté d'offrir des points de vue sur le paysage grandiose des falaises (enfouissement des réseaux aériens, mise en valeur de murets et restauration de la végétation), signalétique renouvelée. Le site étant très fréquenté, la commune et le Conservatoire vont engager des travaux de sécurisation sur ce secteur particulièrement sensible à l'érosion (purge d'éléments menaçants et pose de grillage sur certaines zones). Le coût des travaux (0,6 M€) se répartit pour moitié entre le Conservatoire du littoral (France Relance) la commune de Plouha et la région Bretagne dans le cadre du programme Héritage littoraux.



Mise en valeur du phare de Grave au Verdon-sur-Mer (Gironde)

Après 2 ans de travaux, la restauration et l'aménagement du Phare de Grave (ISMH) sont achevés. Situé à la Pointe de Grave, face à Cordouan, le phare est toujours allumé et sa tour est accessible aux visiteurs qui vont découvrir le Musée du phare de Cordouan et des Phares et Balises avec une scénographie faisant la part belle aux phares de l'estuaire de la Gironde. Le Musée, géré par l'Association des phares de Cordouan et de Grave, occupe les anciens logements des gardiens, le rez-de-chaussée de la tour et la salle de veille. Plus d'1 M€ ont été investis pour les travaux de restauration, d'aménagement et la muséographie, avec le concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde et des fonds européens Leader Médoc.

Aménagement paysager à Utah Beach (Manche)

Le Conservatoire a acquis au cours des dernières années plusieurs parcelles dans les dunes d'Utah Beach où s'élevaient quatre maisons d'habitation et deux cabanons. Ces bâtis n'ayant plus d'utilisation, une entreprise spécialisée a procédé à leur dépollution (amiante et plomb) puis leur démolition. 6 225 m² d'espaces naturels ont ainsi entamé une phase de restauration et retrouveront progressivement un état écologique fonctionnel, reconstituant alors un paysage dunaire.



Renaturation de la plage de la Coudoulière (Var)

Dans la continuité du site de l'Ermitage de la Coudoulière, la petite plage de galets de la Coudoulière a été entièrement renaturée : recul de l'aire de stationnement à l'intérieur du site, désenrochement, reprofilage et renaturation de l'arrière-plage (suppression de tennis et de la voirie), recomposition spatiale des cheminements (sentier du littoral) et mise en valeur des abords du fortin par la création d'un théâtre de verdure à partir des déblais issus du reprofilage de la plage. Au total, 2 200 m² désimpermeabilisés !

Restauration du cordon littoral des rivages de Casinca (Haute-Corse)

Le Conservatoire intervient sur le littoral des communes de Castellare et de Penta di Casinca dans le cadre du programme adapto qui porte sur un linéaire côtier de 29 km où les 9 communes concernées ont été dotées d'un schéma d'intentions pour une gestion intégrée de l'espace littoral. Sur ces 2 communes, un large cordon dunaire relevant du domaine public maritime était sillonné par plusieurs pistes parallèles au rivage qui morcelaient et dégradaient les habitats sableux. L'affectation du DPM au Conservatoire a permis de mettre en œuvre une opération de restauration sur un linéaire de cordon dunaire d'environ 1,5 km où les plantes invasives ont été éradiquées, les pistes cicatrisées et un réseau téléphonique aérien enterré. L'aménagement d'un sentier d'arrière plage permet le cheminement des piétons le long du littoral en lieu et place des véhicules désormais contenus à l'écart de la bande littorale qui a été mise en défends. Ces actions permettront d'augmenter la résilience



CORDON DUNAIRE DE CASINCA avant/après



du milieu naturel en cas de recul du trait de côte ou de submersion marine.



MOULIN DES LOGES

Moulin à marée des Loges (Charente-Maritime)

Au cœur du bassin ostréicole de Marennes-Oléron, le Conservatoire du littoral est propriétaire d'un ensemble de marais dans l'estuaire de la Seudre, géré par la Communauté de communes du bassin de Marennes. Ce site naturel, remarquable mosaïque de voies d'eau et de bassins plus ou moins saumâtres modelés par les sauniers, les ostréiculteurs et les éleveurs, offre un paysage ouvert et un patrimoine naturel d'une grande richesse.

Le Moulin des Loges (XII^e siècle), l'un des derniers moulins à marées d'Europe encore en activité, accueille des activités d'animation et d'information témoignant du passé, de l'intérêt naturel et culturel de ce marais. Afin de valoriser ce vaste complexe de marais et sensibiliser le public à ses richesses et fragilités, des travaux d'aménagement intérieur, ainsi qu'aux abords du Moulin, ont été réalisés grâce au plan France Relance. Les travaux se sont élevés à 0,31 M€ (dont 0,1 M€ financés par le Plan de Relance) en partenariat avec la CdC du Bassin de Marennes, le Département de Charente-Maritime et la Région.

Mise en valeur de la Pointe de la Crèche (Pas-de-Calais)

Ce site, véritable entrée sud du Grand site des Deux-Caps, constitue un ensemble naturel et paysager protégé au titre de la loi Littoral. Le Conservatoire y intervient depuis les années 1980. L'acquisition en janvier 2021 de 31 hectares, à Wimereux, a permis de mettre en œuvre cette année, grâce à France Relance, la réorganisation de la fréquentation, la protection des éléments les plus remarquables (vallon humide, murets et prairies) et la mise en valeur des points de vue et des éléments les plus remarquables du site.



POINTE DE LA CRÈCHE

Achèvement du chantier de restauration des étangs d'Outines et Arrigny (lac du Der-Chantecoq Marne)

Sur la rive ouest du lac du Der-Chantecoq, 300 ha de milieux en mosaïque dessinent une chaîne de 3 étangs. Le plan de gestion (2015-2025) a pointé l'importance de résoudre les problèmes de dégradation des ouvrages hydrauliques, la nécessité de travailler les fonds d'étang, îlots, berges et roselières pour améliorer ou maintenir la biodiversité des milieux, ainsi que l'attente du public et des gestionnaires vis-à-vis des ouvrages d'observation et de comptage. Des travaux lancés dès 2016 ont été achevés en 2022, pour un montant total de 0,75 M€ avec la participation financière de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (0,19 M€) et la Région Grand Est (0,11 M€).

Aménagement et sécurisation des sentiers du Gouffre de l'Œil Doux au Domaine de l'Oustalet (Aude)

L'Œil Doux, lieu extrêmement fréquenté, est une curiosité géologique (un cénote) unique en Europe qui offre un paysage grandiose avec, au milieu d'un plateau de garrigue d'où l'on voit la mer et l'étang de Pissevache, une falaise de près de 40 m qui plonge dans un plan d'eau vert émeraude. Les aménagements permettent désormais de canaliser et de sécuriser la circulation du public ainsi que de préserver les espaces naturels et le paysage. Ces travaux, réalisés par l'ONF sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du littoral, concernent un parcours qui relie les différents points d'intérêt du site : Gouffre, ensembles bâtis, stationnements), véritable colonne vertébrale d'une future valorisation globale du site.

GOUFFRE DE L'OEIL DOUX



Suppression d'un remblai illégal et restauration d'une zone humide patrimoniale à la Rivière-Salée Golconde (Guadeloupe)

Fin 2019, suite au constat par les agents du Parc national de Guadeloupe d'un remblai en zone humide sur son site, le Conservatoire du littoral a engagé une action contentieuse à l'encontre du riverain à l'origine de ce remblai illégal. Début 2022, le Conservatoire a procédé à l'exécution forcée du jugement survenu en 2020 en faisant procéder à l'évacuation d'environ 20 000 m³ de remblais sur 5 000 m². Cette opération entre dans le cadre d'un programme global de reconquête des occupations illégales sur le domaine public en Outre-mer, qui confirme l'efficacité de la protection foncière mais pointe les difficultés d'application des mesures de protection des zones humides ainsi que de l'insuffisance du contrôle de la destination des remblais issus des chantiers publics.



RIVIÈRE-SALÉE

Gérer & collaborer

Instances

Conseil d'administration

Quatre conseils d'administration ont été tenus au cours de l'année, le premier en visioconférence puis les suivants en présentiel, sous la présidence d'Hubert Dejean de La Batie pour les 3 premiers puis d'Agnès Langevine pour le dernier de l'année. Les conseillers ont validé 42 créations ou extensions ou périmètres d'intervention foncière et 17 conventions de partenariat et d'usage. Des dossiers stratégiques lui ont été soumis tels le renouvellement des membres du conseil scientifique ou les critères de désignation des sites du Conservatoire du littoral en protection forte au titre de la SNAP.

Conseils de rivages

Les 9 conseils de rivages, instances émanant des territoires, se sont réunis régulièrement pour échanger sur la politique foncière et les choix de gestion proposés par le Conservatoire, avant que ceux-ci ne soient examinés par le conseil d'administration.

Les présidents des conseils de rivages élus ou réélus au cours de l'année siègent au conseil d'administration en tant que membre.

Conseil scientifique

L'année 2022 a vu le renouvellement des membres du conseil scientifique pour les 6 années à venir.

La majorité des membres actuels a souhaité poursuivre sa collaboration avec le Conservatoire du littoral et l'instance accueille 2 nouveaux membres :
Virginie Duvat, membre du GIEC, géographe géomorphologue et spécialiste des îles tropicales à l'Université de La Rochelle (LIENS) et
Rémi Beau, philosophe et spécialiste de l'éthique et la justice environnementale à l'Université de la Sorbonne (IESE).



Gardes et agents du littoral

900 agents et gardes du littoral se mobilisent pour la gestion des sites du Conservatoire du littoral. Ces femmes et ces hommes de l'hexagone comme de l'Outre-mer travaillent au quotidien pour protéger, valoriser et ouvrir au public les sites protégés. Le Conservatoire les accompagne en favorisant les rencontres et l'échange d'expérience. Dix rencontres régionales sur l'ensemble du territoire se sont déroulées en 2022 avec l'appui de l'Agence Nature. Cela ne représente pas moins de 450 participants sur 23 journées réparties entre avril et décembre. Grâce à la plateforme «Les Sentinelles», nouvel outil en ligne conçu pour les agents du littoral, le produit de ces rencontres est capitalisé, les échanges entre gardes et le partager des questions relatives à leur métier favorisé.

Adapto

Convaincus de la pertinence d'une approche de gestion souple du trait de côte, le Conservatoire du littoral et le BRGM ont lancé en 2017 le projet LIFE Adapto, qui avait pour enjeu l'adaptation des zones littorales non urbanisées au changement climatique et à l'élévation du niveau marin. Dans cette optique, le projet visait 3 bénéfices environnementaux : la restauration de la biodiversité littorale et des services écosystémiques associés, l'augmentation de la résilience des systèmes littoraux aux risques d'érosion et submersion côtières, la restauration d'écosystèmes côtiers agissant comme puits de carbone contribuant à l'atténuation du changement climatique.

Le projet LIFE Adapto, arrivé à son terme en 2022, a permis de valider l'efficacité de cette approche souple de la gestion du littoral fondée sur la nature. Le déploiement de ces solutions à plus large échelle afin de découpler l'impact de cette nouvelle méthode de gestion des littoraux sera l'objet du projet Adapto 2. www.Lifeadapto.eu

Gestionnaires

338

structures assurent la gestion pérenne des sites du Conservatoire, dont 168 communes, 83 structures intercommunales ou syndicats mixtes, 22 départements ou collectivités, 9 établissements publics et 56 associations. A ces gestionnaires s'ajoutent plus de 180 structures partenaires collaborant selon des alliances locales.

Renouvellement de la convention de gestion multi-partenaire pour le site de Beauport-Kerarzic

Ce dispositif de gestion multi-partenaire regroupe l'association AGRAB, gestionnaire principal, et l'Office national des forêts (ONF) intervenant pour la gestion des parcelles boisées du site. La communauté de communes intervient en tant que coordinatrice de gestion et assure l'interface entre les gestionnaires, le Conservatoire du littoral et le Département des Côtes-d'Armor.

Signature d'une convention de gestion avec la Fédération mahoraise des associations Environnementales

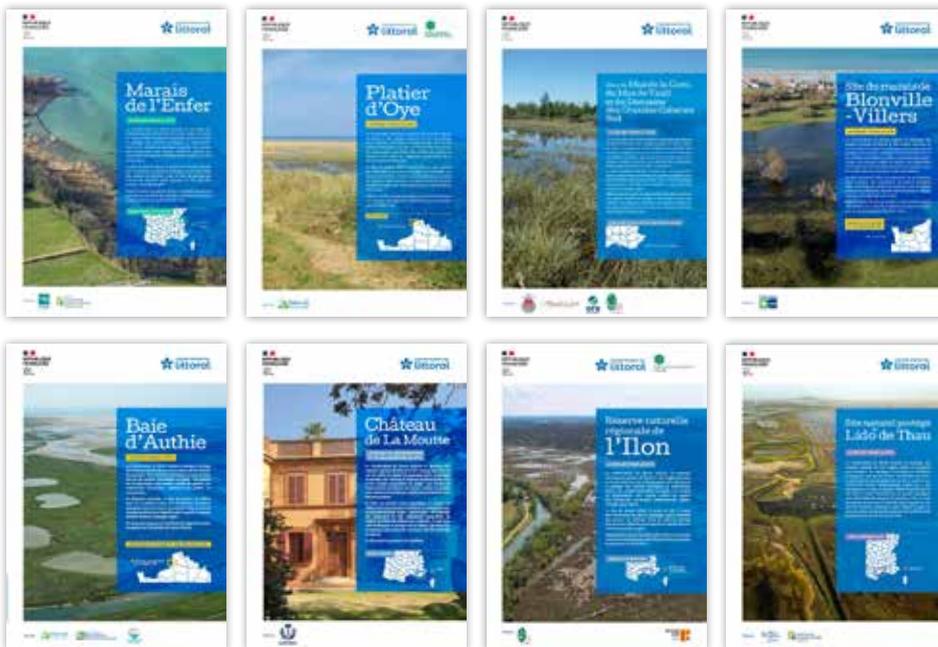
La FMAE rejoint la liste des gestionnaires des sites du Conservatoire de littoral en devenant gestionnaire du site de la baie de Dzoumonié Longoni.

Délégation d'une partie de la gestion au profit de l'association Pays touristique du sud sauvage sur le site de Grande Anse à La Réunion

La signature d'une nouvelle convention de gestion entre la Communauté intercommunale des villes solidaires (CIVIS) et le Conservatoire a permis d'intégrer le site de Grande Anse au dispositif préexistant. Dorénavant gestionnaire de quatre sites du Conservatoire, la CIVIS a choisi de déléguer l'entretien des sentiers et des points de vue du site de Grande Anse à l'association Pays touristique du sud sauvage qui intervient avec le concours de personnes en insertion.

Reconduction d'un partenariat historique

Signature d'une convention avec la commune d'Antibes-Juans-les-pins pour la gestion des sites du cap d'Antibes, du Bois de la Garoupe et du Fort Carré. La commune poursuit son implication sur les terrains du Conservatoire en reconduisant un partenariat initié en 1981.



Les plans de gestion

En 2022, 8 nouveaux documents de communication sur les plans de gestion ont été élaborés. La collection concerne désormais 161 sites couverts par un plan de gestion.

Partenaires

Plusieurs partenariats ont été signés au cours de l'année :

- Convention de partenariat avec la FNSAFER
- Convention de partenariat avec l'Agence des 50 pas géométriques de Guadeloupe
- Convention entre le Centre des monuments nationaux et le Conservatoire du littoral
- Convention de coopération entre le Conservatoire du littoral et l'Établissement public du Mont-Saint-Michel
- Convention partenariale entre le Conservatoire du littoral et l'Agence de l'eau Adour-Garonne
- Fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais
- Fédération départementale des chasseurs de la Manche
- Renouvellement de la convention cadre de partenariat avec le BRGM.

Visiolittoral

La plateforme d'enregistrement, de partage et de valorisation des données liées au patrimoine naturel des sites du Conservatoire concatène près de 4 millions de données de diverses origines. Le Conservatoire a reversé au Système d'information sur le patrimoine naturel (SINP), près de 650 000 données lui appartenant en propre. Par ailleurs, l'établissement a engagé un important travail sur la qualification des métadonnées liées à cet outil, afin de présenter les cadres d'acquisition des différents jeux qu'il rassemble pour une meilleure circulation des données entre utilisateurs.



Evaluation simple des sites

En 2022, le Conservatoire a poursuivi l'évaluation simple de l'état de ses sites. Trois rencontres se sont déroulées durant l'année en présence des groupes d'experts régionaux. La seconde session d'évaluation a ainsi pu être finalisée pour le Département de la Charente-Maritime et pour les délégations Languedoc-Roussillon et Corse.

Communi

Événement



Le colloque national de restitution du programme adapto s'est tenu les 30 novembre et 1^{er} décembre 2022 à Saint-Malo, réunissant près de 350 participants, acteurs engagés dans l'adaptation côtière face aux conséquences du changement climatique. Ateliers, plénières et visites de sites ont mis en lumière les succès de l'expérimentation d'une gestion souple du trait de côte, tant du point de vue technique que de l'animation au sein des territoires.

Mon littoral...

4 revues régionales d'information (Lacs, Bretagne, Normandie et Occitanie), **la brochure de présentation de Mayotte** qui complète les 5 déjà réalisées, **6 brochures thématiques** (Agriculture Corse, Manche Mer du Nord, Normandie et Paca, Biodiversité Paca et Normandie)

www.conservatoire-du-littoral.fr



Éducation et sensibilisation des scolaires

4^e édition en 2022 pour une WEB TV Comprendre la biodiversité, protéger, tenue en juin, à destination des élèves de CE1, CM1, CM2. Les spécialistes du Conservatoire du littoral ont répondu en direct aux questions des élèves. De nombreux films ont été projetés et commentés pendant toute la durée de l'émission afin que chaque élève s'interroge sur le rôle de la biodiversité, les causes de son érosion, et les actions de préservation mises en œuvre dans plusieurs milieux naturels.

Avec le soutien de la **Fondation Procter & Gamble**



Publications



E 1027 Renaissance d'une maison en bord de mer

Editions du patrimoine Centre des Monuments nationaux
L'ouvrage amiral de la restauration de cette icône de l'architecture moderne, œuvre à la fois intime et manifeste conçue par Eileen Gray en bord de mer à Roquebrune Cap Martin, racontée dans ce livre au travers des récits experts de nombreux contributeurs.



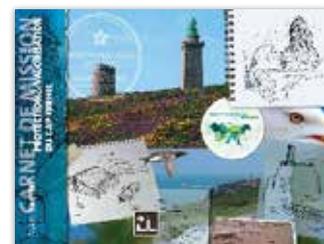
Ouvrage et Appli La Normandie entre terre et mer Editions Belles balades

L'ouvrage réédité et l'appli pour découvrir 24 des plus belles balades et les paysages uniques du littoral protégé de Normandie, sur les sites du Conservatoire du littoral.



Le schéma d'intentions paysagères. Retour d'expériences par Alain Freydet

Un guide pour éclairer la discipline du paysage dans ses composantes opérationnelles. Le Conservatoire du littoral synthétise ici le travail d'Alain Freydet réalisé sur nombre de ses sites, dans un dialogue constant avec les partenaires locaux.



Carnet de mission Protection et valorisation du Cap Frehel

Réalisé par Alain Freydet à l'occasion de l'obtention du Grand prix national du paysage pour le paysagiste et le Conservatoire du littoral, cet ouvrage illustré de nombreux croquis et esquisses relate la restauration paysagère d'ampleur conduite au Cap Frehel.

quer & sensibiliser



Merci

à tous nos donateurs qui encouragent et soutiennent l'action du Conservatoire par leurs dons. En 2022, 0,3 M€ pour les dons des particuliers et 0,4 M€ pour les legs et donations ont été collectés.

Merci aux entreprises mécènes qui apportent leur contribution à nos missions par un soutien financier apporté à nos projets.

En 2022, leur contribution financière et en nature s'élève à 3,3 M€ pour l'ensemble des projets soutenus.

Biogroup, JCDecaux, Fondation TotalEnergies, Fondation du patrimoine, Fondation P&G pour la protection du littoral, Agromousquetaires, Colam, Cnes, Airbus, Le Petit Marseillais, EDF.

lares

ersité pour mieux la
11 et CM2. Plusieurs
ect aux questions des



Exposition



MUSÉE MARITIME DE L'ÎLE DE TATIHOU

Rivages en mouvement

Cette exposition en 10 panneaux didactiques, réalisée avec le soutien de la Fondation TotalEnergies, explicite les évolutions du trait de côte français depuis 1850 jusqu'à aujourd'hui. En 2022, elle a été déployée en de nombreux lieux (Lège Cap Ferret, Audenge, Portes-en-Ré, Biarritz, Hyères, Saint-Vaast-la-Houge, Le Havre, Le Mans, Sainte-Adresse, Saint-Malo) afin de porter le message de la pertinence d'une gestion souple du trait de côte auprès des élus et du public. Le Conservatoire du littoral et le Département de la Manche ont présenté l'exposition « Rivages en Mouvement, de la Baie de Saint-Vaast-la-Hougue et de l'île Tatihou » au musée maritime de l'île Tatihou. Cette exposition met en avant les évolutions du trait de côte depuis le XVII^e siècle jusqu'à aujourd'hui. La vocation militaire de ce territoire depuis l'époque de Vauban a conduit à la construction d'ouvrages, contribuant à la défense contre la mer.

Rives et rivages par satellite

Une sélection de 9 nouvelles images satellites de notre littoral ont été imprimées sur lino grand format à destination des maisons du littoral, fruit du partenariat depuis plus de 10 ans avec le CNES et Airbus. Posées au sol, elles sont un support pédagogique de choix pour sensibiliser jeunes et moins jeunes aux enjeux de la préservation de nos côtes.

Une campagne d'affichage pour le Conservatoire



L'afficheur JC Decaux a offert une campagne d'affichage du Conservatoire du littoral durant le mois d'août avec de très nombreux emplacements en mobilier urbain : 2 affiches ont été conçues par l'agence WNP pour sensibiliser le public à l'action du Conservatoire du littoral pour la préservation de la biodiversité et des paysages.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL • 4, place Denfert-Rochereau • 75014 PARIS • Tél. 01 44 63 56 60 • direction.paris@conservatoire-du-littoral.fr • Directrice de la publication : Agnès Vince • Rédactrice en chef : Anne Konitz • Crédit photos : Conservatoire du littoral sauf mention spéciale



Mon cahier Plage
Editions Glénat
jeunesse

Des jeux pour apprendre à regarder la plage autrement, pour mieux connaître les littoraux, et les actions menées afin de les protéger.



LES ACQUISITIONS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL EN 2022

Les surfaces acquises sont exprimées en hectares

NORD

Dune Fossile • Ghyvelde • 3,63
Dune Marchand • Bray-Dune • 0,84

PAS-DE-CALAIS

Dunes d'Écault • Condette • 12,18
Fort Vert • Marck • 0,37
Marais Audomarois • Salperwick, Tilques • 10,64
Dunes de Stella Merlimont • Cucq, Merlimont • 29,05
Baie de Wissant • Tardinghen • 0,16
Le Platier d'Oye • Oye-Plage • 14,46
Dunes de Mayville • Le Touquet-Paris-Plage • 5,03

SOMME

Moyenne vallée de La Somme • Fontaine-sur-Somme, Mareuil
Caubert, Longpré-les-Corps-Saints, Long, la Chaussée Tirancourt
• 11,67
Hâble d'Ault • Woignarue, Cayeux-sur-Mer • 1,08
Marais de La Maye • Bernay-en-Ponthieu • 2,05

SEINE-MARITIME

Cap de La Hève • Le Havre • 5,16
Valleuse de Bruneval • Saint-Jouin Bruneval • 8,98
Falaise d'Amont • Etrétat • 16,27

EURE

Risle maritime • Saint-Samson-de-la-Roque • 0,34

CALVADOS

Marais de Villers • Blonville • Blonville-sur-Mer • 19,88
Omaha Beach • Colleville-sur-Mer • 0,05

MANCHE

Havre de La Vanlée • Lingreville • 1,60
Etang de Gattemare • Gouberville • 1,13
Pointe d'Agon • Heugueville-sur-Sienne • 4,71
Pointe du Grouin du Sud • Vains • 1,66
Dunes de Vauville • Vauville • 0,53
Dunes et Marais d'Annoville • Annoville • 2,32
Pointe de Jardeheu • Anse Saint-Martin • Digulleville • 9,95
Havre de Régnéville • Régnéville-sur-Mer • 0,21
Pointe de La Hague • Saint-Germain-des-Vaux • 1,54
Marais de Réthoville • Réthoville • 0,41
Pointe du Brick • Fermanville • 0,20
Les Vertes Fosses • Cap du Rozel • Surtainville • 1,58

ILLE-ET-VILAINE

Pointe du Meinga • Saint-Coulomb • 0,44

CÔTES D'ARMOR

Côte de Penthièvre • Hillion • 3,76
Falaises du Goëlo • Plouha, Plouezec, Saint-Quay-Portrieux • 11,16
Archipel de l'Île Grande • Trébeurden, Pleumeur-Bodou • 0,23
Vallées du Gouët et du Vau Madec • Plérin, Pordic • 9,38
Baie de La Fresnaye • Frehel • 12,32
Sillon de Talbert • Pleubian • 0,17
Pointe du Roselier • Les Rosaires • Plérin • 3,98
Archipel et littoral de Penvenan • Trevou-Treguignec • 0,73
Anse de Gouern • Ploubazlanec • 0,58
Beauport • Kerarzig • Paimpol • 0,07
Tertre Corlieu • Lancieux • 1,19
Milin Ar Lann • Trébeurden • 0,21
Forêt de Penhoat-Lancerf • Plourivo • 4,13
Marais de Beausais • Beausais-sur-Mer • 0,27
Landes de Ploumanac'h • Perros-Guirec • 0,50

FINISTÈRE

Marais de Curnic • Plouguerneau, Guisseny • 3,33
Ster Kerdour • Loctudy, Loperhet • 0,99
Rade de Brest • Logona-Doulas, Plougastel-Daoulas • 4,20
Lapic-Pontelour • Locquirec, Guiaméc • 5,43
Baie d'Audierne • Plovan, Ploneour-Lanvern • 3,69
Cap de La Chèvre • Crozon • 1,91
Anses de Penhir et du Toulinguet • Camaret-sur-Mer • 8,33
Estuaire du Guillec • Plougoulm, Sibiril • 12,42
Etang du Fret • Crozon • 3,34
Trez Ar Goarem • Esquibien (Audierne) • 6,01
Anse de Pouldohan • Concarneau • 0,26
Etang de Kerloc'h • Crozon • 0,58
Landes de Malachappe à Kerfany • Moëlan-sur-Mer • 0,09
Bois de Poulmic à Lomergat • Landevennec • 1,84
Raguenes • Nevez • 3,89
L'Aber • Crozon • 0,14
Falaises du Guern • Telgruc-sur-Mer, crozon • 3,96
Presqu'île de Roscanvel • Roscanvel • 0,90
Kerdruc • Nevez • 1,57

MORBIHAN

Marais de Kerdual • La Trinité-sur-Mer • 37,43
Marais de Noyal • Theix-Noyal • 0,03
Marais de Peneff • Le Tour-du-Parc • 0,14

Ria d'Étel • Landaul • 14,56
Rives du Vincin • Arradon • 4,75
Rives de La Laita • Guidel • 18,26
Landes et marais de La Presqu'île • Saint-Pierre-Quiberon • 0,16
Landes de Lotour • Riantec • 30,62
Rives du Blavet • Lomquielic • 0,89
Dunes et marais de Saint-Eloi • Ambon • 35,04
Landes et prairies de l'Île aux Moines • Ile-aux-Moines • 0,06
Littoral Lorientais • Guidel • 31,73
Dunes du Mat Fenoux • Plouhinec • 0,13
Côte Sauvage de Groix • Groix • 0,34

LOIRE-ATLANTIQUE

Les Terres Rouges • Saint-Michel-Chef-Chef • 1,18
Lac de Grand Lieu • Saint-Mars-de-Coutais • 1,43
Rives nord du Lac de Grand Lieu • Bouaye • 0,48
Estuaire de La Loire • Le Pellerin • 14,56
Prés de Saint-Lumine et de Saint-Mars • St-Mars-de-Coutais • 0,82
Port aux Goths-Portmain • Pornic • 10,47

VENDÉE

Marais d'Olonne • Les Sables d'Olonne • 3,40
Marais des Magnils Reigniers • Luçon • 1,19
Dunes du Jaunay et de La Sauzaie • Brétignolles-sur-Mer • 1,14
Marais du Mullembourg • Noirmoutier-en-l'Île • 1,04
Pointe d'Arcay • La Fautte-sur-Mer • 0,27
Marais de Luzéronde • L'Épine • 0,08
Belle Henriette • La Tranche-sur-Mer • 5,00

CHARENTE-MARITIME

Tour de Broue • Saint-Sornin • 45,12
Forêt de Suzac • Saint-Georges-de-Didonne • 5,57
Les Evières • Sainte-Marie-de-Ré • 0,81
Fier d'Ars • Loix, La Couarde-sur-Mer • 0,40
Fosses de Loix Marais Goisil-Moulinatte • La Couarde-sur-Mer • 4,84
Marais d'Oléron • Saint-Pierre-d'Oléron • 17,76
Forêt Briquet • Saint-Georges-d'Oléron • 5,32
Tannes d'Arceau • Dolus d'Oléron • 0,80
Marais de Brouage • Hiers-Brouage • 16,97
Forêt de La Coubre • La Tremblade • 0,94
Marais du Douhet • La Brée-les-Bains • 5,62
La Pointe de l'Éguille • Saint-Sulpice-de-Royan • 1,16
Coudepoint • Fort Liédot • Ile d'Aix • 0,33
Marais d'Yves • Baie de Fouras • Fouras • 45,52
Baie de l'Aiguillon • Les Mizottes d'Esnandes • Esnandes • 4,64

GIRONDE

Réserve Naturelle des Prés Salés • Arès • 0,66
Dune du Pilat • La Teste de Buch • 126,67
Dune de Vensac • Vensac • 0,58

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Baie de Cenitz • Saint-Jean-de-Luz • 1,29
Abbadia • Corniche basque • Hendaye, Urrugne • 88,09

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Cap Béar • Port-Vendres • 13,11
Le Bourdigou • Torrelles • 0,42

AUDE

Marais du Narbonnais • Narbonne • 334,52
Etang du Doul • Peyriac-sur-Mer • 19,10
La Caramoun • Leucate • 0,32
Plateau de La Franqui • Leucate • 0,81
Berges de l'Étang de Peyriac • Peyriac-sur-Mer • 0,48
Bajole • Bages • 1,31
L'Oustalet • Fleury • 0,04
Rives de l'Aute • Sigeau • 7,94
Rives de Fitou • Fitou • 0,37
Ile Saint-Martin • Gruissan • 4,74

HÉRAULT

Etang de L'Or • Mauguio • 1,14
Basse Plaine de l'Aude • Vendres • 25,06
Le Clot • Agde • 0,95
Etang de Thau • Mèze • 0,08
Etang du Méjean • Lattes • 1,11
La Grande Maire • Portiragnes • 2,05

GARD

Camargue Gardoise • Aigues-Mortes • 0,15

BOUCHES-DU-RHÔNE

Iles du Frioul • Marseille • 1,10
La Côte Bleue • Le Rove • 81,04
Monteau-Barabant • Istres • 1,26
Collines et Salins de Fos • Fos-sur-Mer • 4,80
Rives du Rhône • Arles • 6,23
La Petite Camargue • Saint-Chamas • 1,62
Citis Pourra • Saint-Mitre-Les-Remparts • 13,36

VAR

Baie de Coste Belle • Aiguines • 34,36
Les Ruisses • Les Salles-sur-Verdon • 28,34
Presqu'île de Giens • Hyères • 2,02
Cap Bénat • Bormes-les-Mimosas • 13,68
Presqu'île de Saint-Mandrier • Saint-Mandrier-sur-Mer • 0,10
Eperon Saint-Georges • Saint-Mandrier-sur-Mer • 0,61
La Colle Noire • Le Pradet • 2,60
Fabregas • La Seyne-sur-Mer • 1,40
Cap Taillat • Cap Camarat • Ramatuelle • 5,33
Port d'Alon • Nartette • Saint-Cyr-sur-Mer • 0,17
Ile de Port-Cros • Hyères • 1,56

ALPES MARITIMES

Bois de La Garoupe • Antibes • 0,10

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Domaine de Valx • Félins • Moustiers-Sainte-Marie • 62,85

HAUTES-ALPES

Balcons de Savines-Le-Lac • Savines-le-Lac • 3,86

SAVOIE

Marais de Chautagne • Chindrieux, Ruffieux • 4,84
Baie de Chatillon • Chindrieux • 0,12
Triangle Terre Nue • Les Blanches • Le Bourget-du-Lac • 0,23
Balcons de Brison • Saint-Innocent • Brison-Saint-Innocent • 0,50

HAUTE-SAVOIE

Balcons de Saint-Gingolph • Saint-Gingolph • 0,04
La Fabrique • Chens-sur-Léman • 1,21
Roc de Chère • Talloires • 0,40
Marais de l'Enfer • Saint-Jorioz • 2,03
Marais de la Cluse d'Anney • Doussard • 0,08

JURA

Rives de Bellecin • Orgelet • 1,26

MARNE

Argentolle • Etangs d'Outines et d'Arrigny • Arrigny • 23,08

MEUSE

Lac de Madine • Buxières-sous-les-Côtes • 10,85

HAUTE-VIENNE

Le Chambou • Peyrat-le-Château • 0,95

PUY-DE-DÔME

Rive auvergnaite du Lac de Bort-les-Orgues • Singles • 1,74

CANTAL

Château de Val • Lanobre • 5,42

CORRÈZE

Port Dieu • Monestier Port Dieu • 14,80
Vallée du Lys • Sarroux • 6,94

HAUTE-CORSE

Capu Biancu • Ersu • 1,54
Rivages de Casinca • Castellare-de-Casinca • 15,53
Palu • Gradugine • Serra-di-Fiumorbo • 10,60
Iles de La Pietra • L'Île Rousse • 0,22

CORSE-DU-SUD

Molendinu • Cergèse • 0,01
Capu Rossu • Piana • 8,196
Gradelle • Caspiu • Osani • 0,76
Falaises de Bonifacio • Bonifacio • 16,28
Testa • Ventiligène • Bonifacio • 3,16
Roccapina • Sartène • 2,00

LA RÉUNION

Grande Chaloupe • Ravine à Malheur • Saint-Denis • 117,41
Ravine des Lataniers • La Possession • 0,45

SAINT-MARTIN

Eastern Point • Saint-Martin • 9,03

GUADELOUPE

Perrin • Gressier • Babin • Morne à l'eau • 26,29
Rivière Salée • Golconde • Les Abymes • 20,19

GUYANE

Rivages de Cayenne • Cayenne • 1,02
Habitation Vidal • Matoury • 27,08
Le Mont Mahury • Le Mont Mahury • 11,91